

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 31 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf le 31 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur JP MUSELIER, Maire.

Date de convocation : 24 juillet 2019

Présents : Jean-Pierre MUSELIER, Elisabeth JACQUART, Jean-Claude GISSET, Nicole DAUPHIN, Maryse ORLIANGES, Jean-Claude LEMOINE.

Absents et excusés : Stéphane GRAND

Pouvoirs : Nicole DAUPHIN pouvoir à Jean-Claude GISSET,

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme MEYNET,

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18h30

Election du Secrétaire de séance

Jérôme MEYNET est nommé secrétaire de séance à l'unanimité

Ajout de points à l'ordre du jour :

Délibération concernant une secrétaire adjointe principale 2eme classe au 1^{er} octobre 2019 pour 28 heures avec passation de service sur septembre 2019. Demande affichage pour fiche emploi

POUR : 8 pour Madame Elisabeth JACQUART est sortie pendant la délibération (1ere adjointe)

Affaires administratives

1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2019

Adopté à l'unanimité.

2 – Compte rendu des commissions communales

Communication : bulletin à distribuer

3 – Compte rendu des commissions inter communales

Pôle jeunesse : Passerelle (réunion de fin juin 2019 du comité de pilotage) Chantier prévu pour janvier 2020 pendant 3 mois et ensuite les 2 autres sites (Saint Georges de Mons et en dernier Beaugard-Vendon)

PCAET : septembre diagnostic des réponses de l'entrevue publique à Manzat et d'autres prévus sur la communauté de communes en septembre 2019.

Restauration : Bilan positif : repas de qualité avec quantité, création d'un self à Beaugard-Vendon avec une réduction de places pour un meilleur service.

Affaires générales

1 – Délibération concernant le PLU suite à la décision du Tribunal Administratif

Le PLU n'est pas annulé dans sa totalité mais uniquement la Zone non aedificandi sur les parcelles ZC 149 et 463.

Délibération rectification : pour 8 et 1 abstention

Délibération : frais tribunal 1000 euros : pour 8 et 1 abstention.

Affaires financières

1) Remboursement des charges par les locataires

Charges des locataires en eau et EDF (répartition 237.58 et 125.38)

Pour : Unanimité

Approuvé à l'unanimité

Informations diverses

1) Sources DESAIX : Monsieur PONSONNAILLE (agrégé cardiologie) veut faire intervenir un investisseur qui est intéressé par la source

2) Auberge des sources : Madame LAPORTE souhaite vendre, un nouveau acquéreur souhaite effectuer des travaux (voir le projet déjà établi) (à étudier)

3) 1% subvention Autoroute 89 (SMAD) : enfouissement des lignes hautes tensions secteur château d'eau.

Pour Unanimité

Questions diverses :

1) Garage à vélo

Range vélos : côté pelouse vers le panneau info mairie

2) Table de ping pong

2 tables Ping Pong béton : PARRET et SAINT-MYON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du 31 juillet 2019 est levée à 20h30

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Elisabeth JACQUART 1ère Adjointe,	Jean-Claude GISSET 2ème Adjoint,	Nicole DAUPHIN 3ème Adjointe,
Maryse ORLIANGES	Jean Claude LEMOINE	Evelyne RAOUX Pouvoir à Paul LASSET	Stéphane GRAND Absent
Paul LASSET	Jérôme MEYNET Pouvoir à Jean-Pierre MUSELIER		